



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Denis, 09/02/2021

Discours du Préfet de La Réunion

à l'occasion de la prise de commandement du Colonel LÉGUILLIER au service départemental d'incendie et de secours de La Réunion et de la décoration du drapeau du corps départemental des sapeurs-pompiers de La Réunion la médaille d'argent pour acte de courage et de dévouement.

Les sapeurs-pompiers consacrent leur vie à sauver celle des autres. Ils incarnent la fraternité, cette valeur qui équilibre notre devise nationale et notre pacte républicain. Ils symbolisent l'engagement pour le collectif.

Présentation brève du colonel LÉGUILLIER

C'est pourquoi ce sera un honneur pour moi d'accueillir dans un instant notre nouveau directeur départemental des services d'incendie et de secours, le colonel Frédéric LÉGUILLIER.

Mon colonel, après une formation puis une carrière exemplaire au service de la sécurité civile de notre pays, vous arrivez à La Réunion pour obtenir un premier commandement départemental à la direction du SDIS de la Réunion.

Après une formation scientifique dans la spécialité hygiène et sécurité publiques, complétée par un master de gestion des risques, vous vous engagez en 1992 en qualité de sapeur-pompier volontaire au SDIS du Val d'Oise, à 23 ans.

Vous poursuivez ensuite votre engagement dans le Val d'Oise comme professionnel après votre réussite au concours de lieutenant et occupez successivement toute la palette des fonctions opérationnelles d'un officier de sapeur-pompier. En 2001, vous rejoignez la Loire-Atlantique et y exercez durant 16 ans différents postes d'envergure, jusqu'à y devenir directeur des ressources humaines du SDIS.

Enfin, depuis 2017 jusqu'à ce jour, vous étiez directeur départemental adjoint du SDIS de l'Eure. Fort de ce parcours, vous prenez aujourd'hui officiellement le commandement du corps départemental réunionnais des sapeurs-pompiers.

Attention pour le Contrôleur général BERTHOUIN et accueil du Colonel LÉGUILLIER

La crise sanitaire nous prive malheureusement aujourd'hui de la présence de votre prédécesseur, le Contrôleur général Hervé BERTHOUIN, que j'aurais aimé pouvoir saluer de nouveau pour son action déterminée et efficace. C'est également avec regrets que je dois renoncer, pour l'instant, à lui remettre les insignes de la Légion d'honneur.

Décoration du corps départemental

Aujourd'hui est un jour très particulier pour l'ensemble des personnels du SDIS de La Réunion. Plus de 1500 sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que près de 900 sapeurs-pompiers professionnels et 250 personnels administratifs et techniques sont collectivement distingués aujourd'hui pour leur engagement.

La remise de la médaille d'argent pour acte de courage et de dévouement au drapeau du corps départemental des sapeurs-pompiers de la Réunion vient consacrer le dévouement dont vous avez fait preuve à de nombreuses reprises tout au long de votre histoire et encore de façon très forte dans la période récente.

Nous le savons tous ici, les missions confiées aux sapeurs-pompiers de La Réunion sont difficiles, car les sources de menaces et de risques y sont multiples et les attentes de nos concitoyens nombreuses et pressantes. De plus en plus.

Cette année 2020 aura été particulièrement dure. Vous avez été grandement sollicités et à chaque fois vous avez su répondre présents.

Chaque jour, vous avez été et vous êtes encore confrontés à l'urgence et aux impératifs de la crise sanitaire.

Les sapeurs-pompiers de La Réunion se sont aussi illustrés en 2020 en luttant en novembre contre l'incendie du Maïdo, avec abnégation et résilience. Vous avez défendu le cœur de l'île, l'âme du territoire, son patrimoine naturel.

Car la générosité est également une valeur centrale des sapeurs-pompiers, vous avez également porté secours aux populations de la zone.

Pour ne citer qu'un exemple récent de cette solidarité qui le caractérise, je rappellerai que le SDIS 974 a su se mobiliser à titre préventif auprès des sapeurs-pompiers de Mayotte pour affronter le cyclone Belna de décembre 2019.

Autant que ces actes exceptionnels, votre rôle humain, au quotidien et au plus proche de la population dans la lutte contre le virus de la Covid-19, vous honore. Depuis le début de cette crise, vous êtes engagés aux côtés des autres services de l'Etat et de l'ensemble des acteurs pour protéger et prendre en charge la population réunionnaise.

Je ne citerai que vos deux implications les plus récentes, dans le cadre du déploiement de la stratégie vaccinale ainsi qu'en qualité de médiateurs de la stratégie « tester, alerter, protéger ».

Je rappelle qu'en quelques jours les sapeurs-pompiers de La Réunion ont su ouvrir deux des quatre centres de vaccination.

Au moment où la pandémie connaît un rebond dans notre département, votre présence pour m'aider à y faire face, particulièrement au travers de votre service de santé et de secours médical, est essentielle. Elle mérite d'ores et déjà d'être mise en exergue aujourd'hui.

C'est, en définitive, une distinction qui récompense un engagement de tous les jours, un engagement qui se traduit concrètement par une action de secours toutes les 10 minutes sur notre île. Car il n'y a pas de grands et de petits pompiers, cette récompense collective permet d'honorer, du plus petit centre d'intervention aux centres principaux, ces actes de secours de tous les instants et de toute la famille des sapeurs-pompiers réunionnais.

Je vous l'ai dit, vous êtes un maillon essentiel de la vie des territoires autant que d'historiques soldats du feu. Historiques, car ce n'est pas la première fois qu'un corps de sapeurs-pompiers réunionnais est ainsi distingué. Au niveau communal, 10 centres de secours s'étaient déjà vu

remettre la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement à la suite du passage du cyclone Hyacinthe, en 1980.

Cette décoration s'inscrit donc dans la continuité du courage exceptionnel des sapeurs-pompiers réunionnais, qui peuvent aujourd'hui se prévaloir de cet honneur au niveau départemental. Honneur dont le souvenir restera présent en permanence à travers cette fourragère tricolore remise aujourd'hui à ceux qui participent à cette cérémonie et les jours prochains à l'ensemble des sapeurs-pompiers.

Cette décoration, je veux plus particulièrement la dédier à tous les sapeurs-pompiers blessés ou meurtris lors de vos multiples interventions. Nous avons aujourd'hui une pensée profonde pour eux, nous les entourons de notre affection et les assurons de notre solidarité.

À leurs familles et à vos familles, dont je connais la fierté, mais aussi l'angoisse, je voudrais apporter le salut et l'expression de la gratitude de la Nation.

Nos concitoyens ont pleine confiance en votre compétence, comme moi, ils apprécient votre courage et votre dévouement.

Vous exprimez ce sursaut de l'âme qui fait parfois défaut dans nos sociétés.

Ce sursaut et cet exemple d'altruisme, on peut dire que vous l'exprimez chaque fois que vous partez en opération et que c'est du concret que vous exprimez, pas du vague et de l'imprécis. C'est du positif et, j'ajoute, du positif qui demande une formation et de l'entraînement.

Parce qu'elles vous sont chevillées au corps, ces valeurs vous permettent d'accomplir au quotidien la mission la plus noble qui se puisse imaginer : sauver des vies, préserver des territoires, des biens.

J'ai sans doute été long. J'aurais pu être très bref dans le fond, parce que ce que je voulais vous dire ce matin tient finalement en une phrase et deux mots.

La phrase, c'est : soyez assurés en toutes circonstances de mon soutien et de ma confiance.

Les deux mots, ce sont : merci et bravo.